

# COSC

## Association pour le contrôle officiel suisse des chronomètres

Le contrôle des chronomètres reprend pied à Saint-Imier.  
Conférence de presse du 11 février 2012

Allocution de G. Rebetez, président du COSC

---

Mesdames et Messieurs les représentants des Médias.  
Mesdames, Messieurs les représentants des Autorités communales de Saint-Imier,  
Mesdames, Messieurs les invités.

Le contrôle des chronomètres reprend pied à Saint-Imier.  
C'est, pour le Président du COSC, une grande satisfaction que de vous adresser la parole en ouverture de cette conférence de presse dédiée à un événement qui fera date dans l'histoire de la relation de la cité imérienne avec l'horlogerie de qualité.

L'ouverture prochaine d'un nouveau Bureau officiel suisse de contrôle des chronomètres ici à Saint-Imier est un signe très fort du soutien apporté par les Autorités communales à la bonne horlogerie.

Saint-Imier est un des berceaux des pionniers en matière de chronométrie, donc du comptage du temps qui passe.  
De tout temps, les maîtres en la matière ont recherché à améliorer les performances de leurs mécanismes et l'histoire de Saint-Imier est jalonnée de découvertes et de hautes performances sur le sujet.

Pour les techniciens, les horlogers, ceci touche deux axes essentiels que sont la performance dans la durée, la fiabilité, et d'autre part la limitation des écarts entre l'heure universelle et la marche de la montre.  
Ce domaine qui est celui de la chronométrie est intégré depuis longtemps dans cette région et l'annonce faite ce jour indique bien qu'il y a continuité en la matière.

Pour mémoire, c'est en 1883 que s'est ouvert le 2<sup>e</sup> bureau de contrôle des chronomètres ici à Saint-Imier, le premier étant celui de Bienne en 1878.  
Dès 1973 ce bureau intègre le COSC nouvellement fondé, ceci pour une courte période soit jusqu'à sa fermeture en 1978 pour des raisons économiques encore présentes dans bien des mémoires.

Mais l'horlogerie suisse a su s'accrocher, bien des leaders ont œuvré au maintien d'une industrie performante, misant sur la qualité et les prestations de leurs marques.

Dans ce contexte le COSC a apporté le soutien utile à la mise en évidence du haut degré de performance chronométrique dont son certificat atteste.

Il est donc utile de rappeler que le succès rencontré par le certificat COSC repose sur

- la neutralité, l'indépendance de l'Association faîtière,
- sur la référence à une norme internationale servant de base à ses processus de contrôle,
- sur les compétences techniques de l'ensemble de son personnel,
- sur des équipements à la hauteur des défis relevés,
- sur le fait qu'il s'agit d'un contrôle effectué sur chaque mouvement

avec, comme garant du tout, la sévérité et l'objectivité du contrôle supérieur exercé par le SAS, le Service d'accréditation suisse.

C'est certainement du respect rigoureux de cette ligne de conduite qu'est venu le succès du certificat de chronomètre délivré par le COSC.  
De 200'000 certificats délivrés en 1976, ce chiffre est passé à 1'000'000 en 2000 (24 ans) et a frisé les 2'000'000 en 2012 (12 ans).

C'est à cette belle aventure, certains diraient à cette "success story", que le BO de Saint-Imier est appelé à contribuer, lui qui va prendre une place enviée au cœur de ce grand ovale qui va de Granges à la Vallée de Joux, espace dans lequel s'est progressivement regroupé l'essentiel des productions industrielles des mouvements de montres.

Avant de céder la parole à Monsieur le Maire de Saint-Imier, je voudrais relever ici l'enthousiasme et l'extraordinaire qualité de relation qui nous a unis en vue de la réalisation du challenge que nous nous sommes fixé.

L'annonce d'aujourd'hui est bien une étape marquante dans la vie de notre activité, mais c'est surtout un signal fort dans la continuité, dans la recherche d'une performance à la hauteur des attentes de nos clients. Merci donc à tous ceux qui font en sorte que cette belle aventure continue.

Je vous remercie de votre attention.